

Code d'éthique d'Hydro-Québec 2024 : « Pour faire vivre nos valeurs » – Nos engagements pour une loyauté sans faille

Le Code d'éthique (le «Code») nous guide afin de prendre des décisions réfléchies et responsables. Ancré dans les valeurs de l'entreprise, il nous aide à protéger notre réputation et à inspirer confiance. Respectons le Code et donnons l'exemple !

Le Code, ce sont :

- des valeurs pour nous éclairer ;
- des responsabilités pour tous et toutes ;
- un guide de réflexion pour agir éthiquement.

En page 21, le Code rappelle aussi les règles à suivre après la fin de notre emploi à Hydro-Québec. Les voici :

« Nous sommes tenus au devoir de loyauté et d'honnêteté et avons l'obligation de préserver la confidentialité des informations obtenues dans l'exercice de nos fonctions à Hydro-Québec. Ces obligations subsistent après la fin de notre emploi et nous ne pouvons pas agir de façon à nuire à la réputation de l'entreprise ou à tirer des avantages indus de nos fonctions antérieures au sein de l'entreprise. »

- *Nous agissons avec loyauté envers Hydro-Québec.*
- *Nous gérons l'information de manière responsable.*
- *Nous utilisons les biens et les ressources d'Hydro-Québec de manière diligente et raisonnable. »*

Le Code de conduite et d'autres documents de politiques et d'éthique peuvent être consultés sur le site web Hydro-Québec – Gouvernance à l'adresse :
<https://www.hydroquebec.com/a-propos/gouvernance/ethique.html>